



# ***Évaluation environnementale des documents d'urbanisme***

***Procédure d'examen au cas par cas  
des PLU et Cartes Communales***

## Renseignements à fournir par les personnes publiques pour l'examen au cas par cas

### A. Intitulé du document

<b>Document concerné (PLU, Carte Communale,...) :</b> <i>préciser la date d'approbation du document en vigueur</i>	<b>PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SERRES</b> Approuvé par délibération 29 novembre 2018
Le document ci-dessus a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?	<b>X oui</b> <input type="checkbox"/> non Examen au cas par cas concluant que le PLU de la commune n'est pas soumis à évaluation environnementale Décision n°CU-2017-93-05-01
<b>Procédure concernée par la saisine</b>	<input type="checkbox"/> Élaboration <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/> Mise en compatibilité Déclaration de projet <input type="checkbox"/> Mise en compatibilité DUP <b>X Modification</b>
<b>Intitulé de l'objet de la saisine</b> ( <i>exemple : révision, modification n°, modification simplifiée...</i> )	<b>Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Serres</b>
<b>Quels sont les objectifs visés dans le cadre de cette saisine : orientations principales</b> (ouverture à urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, réduction d'un EBC <sup>1</sup> ...) ?	La procédure de modification simplifiée du PLU à pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La réduction d'un emplacement réservé pour maintenir uniquement l'emprise nécessaire à l'aménagement de la voie,</li> <li>⇒ La suppression d'un emplacement réservé sur une parcelle dont l'acquisition est en cours,</li> <li>⇒ Le changement de zonage d'une parcelle de Ugare à U1</li> </ul>
<b>Pièces à fournir</b>	<b>X Notice explicative de l'objet de la saisine</b>  <b>Le cas échéant selon le type de procédure :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> rapport de présentation</li> <li><input type="checkbox"/> PADD</li> <li><input type="checkbox"/> pièces graphiques (avant/après)</li> <li><input type="checkbox"/> pièces réglementaires</li> <li><input type="checkbox"/> OAP</li> <li><input type="checkbox"/> cartographies superposant les zones pressenties d'aménagement avec les zones à enjeu environnemental et paysager</li> </ul>
<b>Informations à fournir</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>si le document d'urbanisme est couvert par un plan de prévention des risques (PPR), présenter les éléments du document intégrant</i></li> </ul>	

<sup>1</sup>EBC : Espace Boisé Classé

les préconisations liées à ce PPR

- si le **document d'urbanisme est lié à une déclaration de projet ou une DUP** :

Le projet concerné par la déclaration de projet a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Décrivez sommairement le projet faisant l'objet de la déclaration (nature du projet, emprise, localisation...).

Quels sont les éléments du document d'urbanisme nécessitant une mise en compatibilité ?

- **si autres informations utiles**

## B. Identification de la personne publique responsable

Personne publique responsable du document d'urbanisme :	<b>Daniel ROUIT, Maire de la commune</b>
Nom et adresse du demandeur :	Mairie de Serres 1 rue du Portail BP 2 05700 SERRES Téléphone : 04 92 67 03 50 Télécopie : 04 92 67 08 63
Nom, numéro de téléphone et adresse mail du correspondant <sup>2</sup> :	Daniel ROUIT, Maire de la commune Mairie de Serres 1 rue du Portail BP 2 05700 SERRES Téléphone : 04 92 67 03 50 Télécopie : 04 92 67 08 63
Contact du bureau d'études en charge d'assister la commune dans l'élaboration de sa carte communale	Dorothee DUSSOL – Charlotte KUENTZ Atelier d'Urbanisme et d'Environnement CHADO 1 impasse du Muséum - 05 000 GAP Téléphone : 04.92.21.83.12 <b>Mail : <a href="mailto:atelierchado@orange.fr">atelierchado@orange.fr</a></b>

<sup>2</sup>ATTENTION : LA DECISION EST NOTIFIEE AU PETITIONNAIRE UNIQUEMENT A L'ADRESSE COURRIEL INDIQUEE PAR CE DERNIER DANS LE FORMULAIRE (donc aucun envoi ne sera réalisé par courrier).  
De même, l'ensemble des échanges (accusés de réception, demandes de pièces complémentaires...) seront envoyés au pétitionnaire par mel. Par sécurité, ce dernier peut mentionner plusieurs adresses courriels.

## C. Description des caractéristiques principales du document

### Renseignements sur le territoire concerné

Nombre et noms des communes concernées	<b>Commune de SERRES</b>
Nombre d'habitants concernés <i>Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ? Quel est le nombre d'habitants en période touristique ?</i>	Voir rapport de présentation du PLU approuvé Disponible sur le Géoportail de l'urbanisme
Superficie du territoire ou du projet en cas de mise en compatibilité liée à une déclaration de projet ou d'utilité publique	Voir rapport de présentation du PLU approuvé Disponible sur le Géoportail de l'urbanisme

### Contexte de la planification

Le territoire est-il couvert par des documents de planification exécutoires (SCoT, SDAGE, SAGE, PDU, autres documents d'urbanisme <sup>3</sup> ) ? Ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?	<b>Le territoire de la commune n'est pas couvert par un SCOT</b>  SDAGE du bassin Rhône Méditerranée, approuvé le <b>21 décembre 2015 pour les années 2016 à 2021</b>
Quels sont les objectifs et orientations définis, s'il y a lieu, dans le PADD ? → Fournir le PADD	Voir Notice explicative jointe Le PADD est disponible sur le Géoportail de l'urbanisme
Le territoire est-il concerné par les dispositions de la <b>loi Montagne</b> ? <b>Si oui</b> , le document d'urbanisme (révision, mise en compatibilité, élaboration PLU/CC) prévoit-il la création d'une unité touristique nouvelle (art L122-15 à L122-23 du code de l'urbanisme) ?	<b>Territoire sous application de la Loi Montagne</b> <b>Absence de création d'UTN</b>
Le territoire est-il concerné par les dispositions de la <b>loi Littoral</b> ?	<b>NON</b>
<b>Le projet sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s)</b> (par ex : avis du Comité de massif...) <b>ou fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une ou plusieurs autres procédures</b> (par ex : zonage d'assainissement, étude d'impact...) ?	

La présente modification simplifiée concerne la réduction d'un emplacement réservé, la suppression d'un emplacement réservé et la modification de zonage d'une parcelle de U en U (Ugare vers U1). Cette modification ne modifie aucunement le PADD, le zonage (sauf une légende) et les OAP.

<sup>3</sup>Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Plan de Déplacement Urbain

## D. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et caractéristiques de l'impact potentiel du projet

Une cartographie superposant les zones pressenties d'aménagement avec les zones à enjeu environnemental et paysager doit être jointe => **la modification fait uniquement une petite modification de zonage de U vers du U, plus précisément de Ugare vers U1. La cartographie de cette modification est insérée dans la notice explicative jointe au présent formulaire.**

### Consommation d'espace et étalement urbain *(fournir des cartes permettant la localisation des secteurs concernés)*

La modification porte uniquement sur :

- ⇒ La réduction d'un emplacement réservé pour maintenir uniquement l'emprise nécessaire à l'aménagement de la voie,
- ⇒ La suppression d'un emplacement réservé sur une parcelle dont l'acquisition est en cours,
- ⇒ Le changement de zonage d'une parcelle de Ugare à U1

## Milieux naturels et biodiversité

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ? <u>préciser l'impact direct et indirect des aménagements envisagés avec ces zonages</u>
- Zones Natura 2000 ?	<b>X</b>		Hormis le changement d'une parcelle de U vers U (Ugare vers U1), la présente modification n'engendre aucune modification de zonage par rapport au PLU en vigueur ayant lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.
- ZNIEFF <sup>4</sup> ?	<b>X</b>		
- Zones faisant l'objet d' <b>arrêté préfectoral de protection biotope</b> ? Le cas échéant, localiser la zone.		<b>X</b>	
- <b>Parc national</b> , parc naturel régional, <b>réserve naturelle</b> régionale ou nationale ?	<b>X</b>		
- <b>Réservoirs et continuités écologiques</b> identifiées par la commune ou l'intercommunalité, par un document de rang supérieur (ScoT, DTA <sup>5</sup> ...) ou par le SRCE <sup>6</sup> ?	<b>X</b>		
- <b>Zone humide</b> ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<b>X</b>		
- Espace Naturel Sensible ? Forêt de protection ? Espaces Boisés Classés ?		<b>X</b>	
- Autres zones notables		<b>X</b>	

<sup>4</sup>ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

<sup>5</sup>DTA : Directive Territoriale d'Aménagement

<sup>6</sup>SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique

### Ressource en eau / Assainissement

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	<u>Si oui, lequel(les) ?</u> <u>préciser l'impact direct et indirect des aménagements envisagés avec ces zonages</u>
<b>Périmètre de protection</b> (immédiat, rapproché, éloigné) d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<b>X</b>		
Comment la ou les commune(s) concernées par le plan local d'urbanisme sont-elles alimentées en eau potable ? Le système d'alimentation est-il communal ou intercommunal ? Est-il en mesure de faire face à l'augmentation de la demande en eau potable sur le territoire liée à cette augmentation de la population ou à ces nouvelles activités ? La qualité de l'eau distribuée est-elle conforme aux normes de potabilité ? (étayer l'argumentaire de données chiffrées)	<b>X</b> Cf rapport de présentation disponible sur le géoportail de l'urbanisme		
Gestion des <b>eaux pluviales</b> : préciser s'il existe un zonage d'assainissement des eaux pluviales	<b>X</b>		Hormis le changement d'une parcelle de U vers U (Ugare vers U1), la présente modification n'engendre aucune modification de zonage par rapport au PLU en vigueur ayant lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur le territoire communal ?	<b>X</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones d'<b>assainissement non collectifs</b> ? Le cas échéant, localiser ces zones, déterminer leur surface et le nombre d'habitations existantes et potentielles sur ces zones.</li> </ul>	<b>X</b>		
Comment les eaux usées de la commune ou des communes concernée(s) par le plan local d'urbanisme sont-elles traitées (station d'épuration...) ? Le système de traitement est-il communal ou intercommunal ? Est-il en mesure de faire face à l'augmentation des quantités d'eaux usées produites sur le territoire liée à cette augmentation de la population ou à ces nouvelles activités ? (étayer l'argumentaire de données chiffrées)	<b>X</b> Cf rapport de présentation disponible sur le géoportail de l'urbanisme		
Autres éléments notables ?		<b>X</b>	

**Paysages, patrimoine naturel et bâti**

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ? <i><u>préciser l'impact direct et indirect des aménagements envisagés avec ces zonages</u></i>
- A quelle entité paysagère de l'Atlas des Paysage (cf site internet de la DREAL PACA) appartient la commune ? - Quels sont les enjeux rattachés à cette entité paysagère ? - Comment le document d'urbanisme prend en compte ces enjeux (cartographie, outils réglementaires de protection...) ?	<b>X</b> Cf rapport de présentation disponible sur le géoportail de l'urbanisme		Hormis le changement d'une parcelle de U vers U (Ugare vers U1), la présente modification n'engendre aucune modification de zonage par rapport au PLU en vigueur ayant lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.
Quelles sont les dispositions prises pour assurer l'insertion paysagère des futures zones d'urbanisation (OAP, analyse de site, protection des haies, obligation de planter...) ?	<b>X</b> Cf rapport de présentation disponible sur le géoportail de l'urbanisme		
- <b>Site classé</b> ou projet de site classé ?	<b>X</b>		
- <b>Site inscrit</b> ?	<b>X</b>		
- <b>Directive paysagère des Alpilles</b>		<b>X</b>	
- Éléments majeurs du <b>patrimoine bâtis</b> (monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologique...) ?	<b>X</b>		
- ZPPAUP <sup>7</sup> ou AVAP site patrimonial remarquable ?	<b>X</b> Avap élaborée conjointement au PLU		
- PSMV <sup>8</sup> ?		<b>X</b>	
- Autres éléments notables		<b>X</b>	

<sup>7</sup>ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

<sup>8</sup>PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Sols et sous-sol, déchets			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	Si oui, lequel(les) ? <i><u>préciser l'impact direct et indirect des aménagements envisagés avec ces zonages</u></i>
- Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (base de données BASOL <sup>9</sup> ) ?		X	Hormis le changement d'une parcelle de U vers U (Ugare vers U1), la présente modification n'engendre aucune modification de zonage par rapport au PLU en vigueur ayant lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.
- Anciens sites industriels et activités de services ( base de données BASIAS <sup>10</sup> ) ?		X	
- Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
- Projet d'établissement de traitement des déchets sur le territoire ?		X	
- Servitudes liées à des pollutions ?		X	
- Autres éléments notables ?		X	

Risques et nuisances			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	Si oui, lequel(les) ?
- Risques ou aléas naturels (inondation, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts...) ? Préciser ces risques.	X		Hormis le changement d'une parcelle de U vers U (Ugare vers U1), la présente modification n'engendre aucune modification de zonage par rapport au PLU en vigueur ayant lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.
- Plan de prévention des risques (naturels, technologiques, miniers), PAPI <sup>11</sup> approuvés ou en cours d'élaboration ?	X		
- Nuisances connues (pollutions diverses , nuisances sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives,) ou projet susceptible d'entraîner de telles nuisances ?	X		
- Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	X		
- Autres éléments notables ?		X	

<sup>9</sup><http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php>

<sup>10</sup><http://basias.brgm.fr/>

<sup>11</sup>PAPI : Programme d'actions de prévention des inondations

## Air, énergie, climat

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	Si oui, lequel(les) ? <u>préciser l'impact direct et indirect des aménagements envisagés avec ces zonages</u>
- Enjeux spécifiques relevés par le SRCAE <sup>12</sup> ?le PCAET <sup>13</sup> ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis le changement d'une parcelle de U vers U (Ugare vers U1), la présente modification n'engendre aucune modification de zonage par rapport au PLU en vigueur ayant lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.
- Présence d'un plan de protection de l'atmosphère ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
- Projet éolien ou parc photovoltaïque ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Éléments complémentaires que la commune souhaite communiquer (facultatif)

<sup>12</sup>SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

<sup>13</sup>PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial